

Syndicat national des personnels de direction de l'Éducation nationale

Le site | Le forum | J'adhère

NUMÉRO 37 12 JUIN 2019



Lycée Rosa Parks, Neuville-sur-Saône



Brevet: 3 fois en 4 ans...

Notre ministre a récemment annoncé, à l'occasion d'une commission d'évaluation des politiques publiques à l'Assemblée Nationale, une nouvelle réforme du diplôme national du brevet. Cette réforme ne serait que la troisième en 4 ans ! une complication de plus donc, alors qu'aucune des formules jusqu'ici mises en place ne répond à l'objectif pourtant simple de savoir ce que l'on évalue et pourquoi. Quelle est la finalité du collège ? La loi de Refondation de l'École de 2013 a fixé comme objectif la validation du socle commun par tous les élèves, y compris ceux à besoins particuliers. Voici ce que nous écrivions à l'époque : "il s'agit avant tout de sortir d'une logique de sélection et de dissocier la validation d'un socle commun de connaissances, de compétences et de culture de la question de l'orientation. Depuis, nos mandats successifs ont constamment réaffirmé cette position : le DNB est en contradiction avec l'évaluation du socle, et nous demandons sa suppression.

<u>Lire la suite (ouvert à tous)</u>



Tentatives d'escroquerie : renforcement de la vigilance



A l'instar du secteur privé, la sphère publique est la cible de plus en plus fréquente de tentatives d'escroquerie aux virements frauduleux. Des cas d'escroqueries ont déjà été rencontrés par des ordonnateurs et comptables publics.

Si certaines fraudes ont été déjouées grâce à la vigilance des agents, d'autres n'ont pu être évitées! Dans ce contexte, les actions de prévention sont déterminantes.

Comment reconnaître une escroquerie et s'en prémunir ? Que faire si l'on s'est fait escroquer ? ... C'est pour répondre à ces questions qui concernent également les EPLE, que la Direction générale des Finances publiques a réalisé un livret et un dépliant.

Ces informations sont indispensables à la prévention des tentatives d'escroquerie et au renforcement de la vigilance de l'ordonnateur et du comptable.

Mardi 11 juin

- Réunion OSTIC (communication des organisations syndicales) sur la révision du dispositif
- Commission Education de l'UNSA-Education
- Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) - Audience multilatérale à la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) sur l'éva-
- luation en 6e et le positionnement en seconde Réunion au MEN, avec Jean-Marc Huart, directeur DGESCO, sur le calendrier des examens

Mercredi 12 Bureau national de l'UNSA-Education à Ivry

- Formation des commissaires paritaires académiques de Dijon, Grenoble, Lyon et Clermont à



Actualités



Le MEN se mobilise pour le développement durable Faisant suite à l'organisation de débats sur l'environnement

dans les lycées, après les « grèves pour le climat » lancées en février, et à la restitution de la synthèse par les élus du Conseil national de la vie lycéenne début avril, le ministre de l'Education nationale s'engage sur 8 axes d'accompagnement en faveur du développement durable et de la biodiversité, présentés le 5 juin, à l'occasion de la signature d'un accord-cadre avec l'Agence française pour la biodiversité. Lire la suite



dans son 3ème Rapport sur les inégalités en France publié le 4

La situation des inégalités scolaires semble figée

juin. Ce panorama complet de la situation française qui met en évidence les écarts existant entre les milieux sociaux, consacre un chapitre de 20 pages à l'Éducation. Résultats scolaires influencés fortement par l'origine sociale, orientations différenciées selon la catégorie sociale des parents, pourcentage faible d'élèves "défavorisés" étudiant en éducation prioritaire... Lire la suite

Tel est le constat effectué par l'Observatoire des inégalités



Signalés au BO - Ecole inclusive : circulaire de rentrée 2019-088 du 5 juin

accompagnée de son vademecum sur les PIAL et circulaire relative au cadre de gestion des AESH (BO 23 du 6 juin) Orientation : « <u>cadre national de référence</u> » définissant les compétences respectives de l'Etat et des régions en

matière d'information et d'orientation scolaire (cf. Actualités Hebdo 35) - 2^{nde} professionnelle : arrêté du 19 avril définissant les familles de métiers (déjà paru au JO du 19 mai)

À PROPOS DU SNPDEN — Le syndicat des personnels de direction de l'Éducation nationale, SNPDEN-UNSA. Principaux et principaux adjoints des collèges, proviseurs et proviseurs adjoints des

lycées et lycées professionnels, EREA, ERPD, enseignement secondaire et supérieur. 21 rue Béranger, 75003 Paris - courrier électronique siege@snpden.net - site Internet www.snpden.net - téléphone 01 49 96 66 66 - Fax 01 49 96 66 69













